

Aux impôts, la réorganisation passe mal

Le torchon brûle toujours entre syndicats et direction des finances publiques autour du projet de réorganisation des services.

Évoqué depuis plus d'un an et demi, le projet de réorganisation des finances publiques dans le département n'en finit pas de faire des vagues. « **Le nouveau réseau de proximité, c'est le zéro réseau de proximité** », dénonce Erick Guerry, secrétaire FO de la DGFiP. Dans le viseur de l'intersyndicale (FO-Solidaires-CGT-CFDT) qui a décidé de boycotter, jeudi, la seconde convocation du Comité technique des finances publiques du Finistère, « **la liquidation de toutes les trésoreries et de la quasi-totalité des centres des impôts du Finistère.** »

Ludovic Morin, pour la CGT finances publiques, dénonce un « **mépris** » qui est double : « **Pour les agents qui vont être regroupés sur des grands plateaux à Châteaulin ou à Brest. Et pour les usagers qui se verront privés d'accueil physique.** »

Des suppressions d'emplois ?

Ce qu'ils craignent, à terme, « **c'est le transfert de nos missions aux collectivités territoriales et au secteur privé. Ça a déjà commencé avec les ruralistes** », déplore Stéphane Douet, secrétaire départemental de Solidaires finances publiques. Les syndicats évoquent ainsi « **trois vagues destructrices** ». La première touchera les trésoreries du Nord-Finistère dès le 1^{er} janvier 2021. « **Une soixantaine de personnes seront impactées par les mobilités et on peut également s'attendre à une trentaine de suppressions d'emplois** », affirme Erick Guerry.



Les représentants syndicaux ont boycotté le second comité technique sur le projet de réorganisation des finances publiques. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Des chiffres que conteste Catherine Brigant, directrice départementale des finances publiques : « **Il n'y a pas 30 suppressions d'emplois, objectivement. Il s'agit certainement d'une confusion liée à un autre exercice national.** »

L'intersyndicale met également en avant une note interne rédigée par le médecin du travail du Finistère et l'inspecteur santé et sécurité au travail pour la région Bretagne faisant état du caractère « **délétère** » de ce projet de restructuration « **sur la santé des agents.** »

Un document « **rédigé et fourni à ma demande qui relate des inquiétudes, et non des condamnations** », affirme Catherine Brigant.

Léa ESMERY.